

**AVIS DE PUBLICATION DU
RÈGLEMENT NUMÉRO 1250-50**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que lors d'une séance ordinaire tenue le 13 décembre 2022, à compter de 19 h 30, le conseil a adopté le règlement numéro 1250-50 amendant le règlement de zonage 1250 afin de modifier les dispositions relatives à la protection des arbres.

Ce règlement est entré en vigueur le 27 janvier 2023, soit à la date de délivrance du certificat de conformité de la MRC de Roussillon.

Ce règlement peut être consulté par toute personne intéressée, au bureau de la soussignée, sur rendez-vous, au 170, boulevard Taschereau, bureau 400 à La Prairie, et cela durant les heures habituelles de bureau.

Donné à La Prairie, ce 31 janvier 2023



Me Karine Patton, avocate
Greffière et directrice du Service du greffe
et des affaires juridiques